

l'Auvergne,

N°26 Hiver 2013-2014

côté soleil levant

JOURNAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Ciné Parc

© Ciné Parc - Christophe Jeanpetit

Bien obligé, semble dire son directeur, Christophe Jeanpetit. Il n'est nullement rétif à l'usage des nouvelles technologies, mais il n'abandonne pas sans mélancolie les encombrantes bobines qui débitaient 24 images à la seconde.

Mercredi 11 septembre 2013, la journée est historique, ou presque. À la Maison du Parc, dans l'étroite cabine de projection, Christophe Jeanpetit rembobine *Zarafa*. *Zarafa* est un film d'animation de Rémi Bezançon et Jean-Christophe Lie, librement inspiré de l'histoire de cette girafe offerte à Charles X, en 1827, par Méhémet Ali, vice-roi d'Égypte. Les deux ou trois kilomètres de pellicule qui avaient été mis bout à bout et dûment scotchés pour la projection en continu sont répartis en plusieurs bobines (six en moyenne) et celles-ci emballées dans un carton pour retour au distributeur. La girafe (« *zarafa* », en arabe) est pliée, la messe est dite. Désormais, Ciné Parc

projette ses films sous format numérique, comme la quasi totalité des salles de cinéma.

Dans un disque dur

« Maintenant, tout est informatique. Le support filmique est dématérialisé dans un disque dur puis ingéré dans deux serveurs avant d'être transféré sur l'appareil de projection adapté », explique Christophe Jeanpetit. On est tenté de croire que le réseau pourra dorénavant disposer d'un bon stock de films qu'il programmera quand il le souhaitera sans avoir à attendre que les bobines soient disponibles... « Pas du tout. Nous pouvons certes garder le film une fois qu'il est téléchargé, mais pour pouvoir le lire, donc le projeter, il faut une clef numérique que détient le distributeur. Comme auparavant, nous ne pouvons diffuser un film qu'après la cinquième semaine d'exploitation en raison de l'exclusivité accordée aux salles fixes – des plus importantes aux plus petites. En soi, ce délai n'est pas un problème mais, de fait, le numérique renforce la maîtrise des distributeurs sur les projections. »

Au moins, le spectateur y gagne ? « Le son numérique est nettement meilleur, en effet, et le projecteur est totalement silencieux. L'image a davantage de luminosité, mais il lui manque peut-être... il cherche le mot, claque des doigts, cette profondeur de l'image argentique. Mais il est vrai que l'en-

semble de la chaîne de production ne cesse de s'améliorer. »

26 000 spectateurs

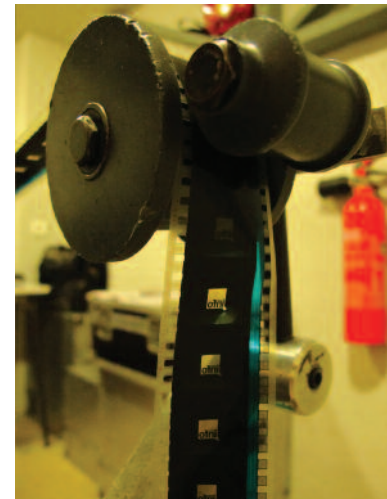
Et du côté des opérateurs de Ciné Parc ? « Le montage d'un film en 35 mm prenait en moyenne une demi-heure, le téléchargement, en plusieurs étapes, dure environ quatre heures ! mais on peut s'occuper à autre chose pendant ce temps. Nous avons toujours autant de bazar à transporter : tablette, projecteur et caisse numériques pèsent ensemble cent kilos. Avantage quand même, comme le projecteur est silencieux, nous pouvons installer le matériel dans la salle et nous ne sommes plus astreints à grimper des escaliers pour atteindre la cabine de projection – c'était le cas dans la moitié des communes. J'ajoute, pour

être équitable, que le numérique offre une plus grande souplesse d'utilisation : nous pouvons diffuser en même temps le même film à deux endroits différents. »

À ce tournant historique, accordons-nous un bref travelling arrière. Le réseau a été créé en mai 1989, à l'initiative du Parc, sous forme associative et sous l'intitulé conquérant « Cinéma en Livradois-Forez ». En 1991, il est devenu Syndicat intercommunal à vocation unique et a pris le nom de Ciné Parc. 15 communes au démarrage, 29 aujourd'hui*. Fort de ses deux labels – Art et Essai, Jeune Public – et en 650 séances annuelles, Ciné Parc accueille près de 26 000 spectateurs, des enfants de maternelle aux retraités. Pour équilibrer ses comptes, il bénéficie de l'aide du CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée), du Conseil général du Puy-de-Dôme, du Conseil régional d'Auvergne et de la DRAC Auvergne. Pour l'achat du matériel numérique (un investissement de près de 200 000 €), outre la part d'auto-financement, il a reçu une subvention du CNC et du Conseil régional d'Auvergne. L'Union européenne, sous couvert de Leader, aide au changement des écrans si nécessaire.

À égalité avec les citoyens

Le Syndicat est présidé par Jacqueline Jouve, conseillère municipale de Cunlhat. L'équipe technique est hébergée gracieusement à la Maison du Parc. Elle comprend, en plus de son directeur, une médiatrice jeune public, Candice Roussel, une secrétaire comptable, Chantal Perron, un opérateur projectionniste, Patrice Jouve, secondé depuis une date ré-



© Ciné Parc - Christophe Jeanpetit

cente par Valérian Goin, embauché en contrat d'avenir.

Des origines au moment du passage au numérique, les objectifs du réseau de cinéma itinérant n'ont pas changé : permettre aux ruraux, tous âges confondus, d'avoir accès aux loisirs culturels à égalité avec les citoyens (ou quasiment) ; contribuer à l'éducation artistique des enfants et des adolescents en partenariat avec les établissements scolaires ; offrir de vrais moments de convivialité à chaque séance... Et cela, au moins, ne pourra jamais être « dématérialisé ».

* Les communes s'acquittent annuellement d'un forfait de 500 € et d'une contribution de 2,35 ou 3,90 € par habitant, selon qu'elles sont dans le territoire du Parc ou en dehors. Prix d'entrée par séance : 5 € (ou possibilité d'abonnement). Tarif réduit : 3 €. Scolaire : 2,50 €.

— Ciné Parc, Maison du Parc 63880 St-Gervais-sous-Meymont 04 73 95 58 00 cineparc@livradois-forez.org www.cineparc.fr





© Christian Gély



Retour pastoral



Sprint final pour le SAGE Dore

Vu d'un peu loin, l'élaboration du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de l'ensemble du bassin versant de la Dore peut avoir des airs de marathon. On n'en arrive pas moins au sprint final.

Bref rappel des principales étapes. Dès 2006, la Commission locale de l'eau*, dont la mission est de piloter le SAGE, s'est attelée à la tâche. Selon les principes fixés par la loi sur l'eau de 1992, elle a fait procéder à un état des lieux et à la définition d'une stratégie à long terme pour assurer une bonne gestion des eaux. Stratégie explicitée dans le SAGE : enjeux, objectifs, moyens techniques, juridiques et financiers nécessaires pour les atteindre. En septembre 2011, la CLE a validé ce schéma.

Puis, selon les procédures en vigueur et très démocratiquement, le SAGE a été proposé à l'avis des Assemblées (conseils régionaux, conseils généraux, chambres consulaires, communautés de communes), du 9 mai au 10 septembre 2012, et ensuite soumis à enquête publique, du 29 octobre au 30 novembre 2012, sur les 104 communes concernées.

À l'issue des consultations, des remarques ont été faites – notamment à propos des zones humides, de la dynamique fluviale, des plans d'eau ou de l'abreuvement du bétail – qu'il convenait, bien entendu, de prendre en compte. Les demandes de modification ont donc été intégrées au schéma et, le 27 septembre dernier, la CLE a validé cette nouvelle version. Le SAGE nouveau sera transmis au Préfet de Région Auvergne qui doit délivrer un arrêté d'approbation.

Parallèlement, à la demande de la CLE, le Syndicat mixte du Parc s'organise pour assurer le pilotage et la mise en œuvre du SAGE. Mais il appartient d'abord aux communes de délibérer pour lui confier cette mission. Les votes sont en cours.

La mise en œuvre effective se fera également au travers de contrats territoriaux (dispositifs de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne) répartis en trois tronçons : Dore moyenne, de Vertolaye à Courpière ; Dore amont, de la source à Vertolaye ; Dore aval, de Courpière à la confluence avec l'Allier. Pour le premier, le contrat est déjà dans les clous et des actions sont en cours. Le contrat amont est en bonne voie et l'aval suivra. ■

* La CLE est composée pour moitié d'élus et pour moitié de représentants des usagers et des services de l'État. Elle est présidée par Christian Terrier, maire-adjoint de Job.

À Jeansagnière, comme sur tout le Haut-Foréz, l'activité agricole a peu à peu lâché prise. Le genévrier, les buissons, le genêt et les arbres à leur suite ont fait à rebours le travail des moines défricheurs. Mais la situation est réversible, les hommes reprennent la main.

Soit une parcelle communale de près de 160 hectares, à proximité du bourg. Les landes du Haut du Colombier et de la Croix du Cheix blanc étaient des estives à usage collectif. Les naturalistes affirment qu'elles recèlent « des milieux d'intérêt communautaire » et que ces « landes sub-montagnardes à callune et myrtille, avec leur cortège floristique typique, abritent une faune remarquable ». Mais la parcelle est depuis longtemps partie à la friche et « la dynamique naturelle de recolonisation forestière » poursuit son offensive.

Armés de sécateurs

Parce qu'on ne saurait attendre le retour des moines, en septembre 2012, la commune signe une convention avec le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes afin de lui restituer sa vocation pastorale, progressivement et pour l'essentiel de sa superficie¹. Une telle affaire ne pouvait être engagée sans le concours des agriculteurs. « Quatre ont été immédiatement partants, dit Louis Murat, adjoint au maire. Nous avons alors décidé d'aménager deux parcs d'estive, de 20 hectares chacun, clôturés de fils électriques et dotés d'abreuvoirs. »

Mais il fallait d'abord « déblayer » le terrain, en commençant par le premier. Les agriculteurs ont abattu les plus gros arbres, fait un peu de broyage, puis... « Les 12 et 13 avril derniers, le Conservatoire a eu la bonne idée d'organiser un éco-chantier, un peu à l'image des corvées d'antan. Nous nous sommes retrou-

vés une bonne trentaine là-haut, tous armés de sécateurs : des agriculteurs, des naturalistes, des élus de la Communauté de communes des Montagnes du Haut-Foréz, des enseignants et des élèves de l'École forestière de Noirêtable², des habitants du village... En deux jours, nous avons défriché presque 2 hectares et dans une ambiance très conviviale. »

Et quand tout s'enclenche bien... « L'un des quatre agriculteurs est éleveur de chevaux comtois. Il en a mis sept sur la lande qui ont d'abord fait la fine bouche, puis qui y ont pris goût et qui, en un mois et demi, ont fait un sacré travail. Ils ont même mangé les fougères ! »

Contempler les Monts du Forez

De coups de main en coups de dents, la bonne humeur aidant, le premier parc est prêt à accueillir des bêtes en estive dès la saison prochaine. « Nous savons que nous aurons des pensionnaires. La demande est forte parce que c'est une mise en pension très bon marché. Bien entendu, les agriculteurs engagés dans l'opération bénéficieront de la gratuité. » L'aménagement du second parc s'est poursuivi cet automne.

On a pensé aux autres usagers du site. Selon les termes mêmes de la convention, « l'exercice des droits de chasse, de pêche et de cueillette est maintenu dans le respect des réglementations et usages en vigueur ». Pour les randonneurs, des dispositifs de franchissement des clôtures sont prévus, avec recommandation de ne pas déranger les troupeaux. « Et depuis les hauteurs de la lande, les touristes pourront à nouveau

contempler les Monts du Forez dont les arbres nous masquaient de plus en plus la vue. »

La restauration de l'ensemble du site prendra une bonne décennie, estime Louis Murat. La convention avec le Conservatoire vaut pour cinq ans, elle est renouvelable par tacite reconduction.

Notre patrimoine commun

La reconquête des landes de Jeansagnière s'inscrit dans un contexte beaucoup plus large. L'association Inter-Parcs du Massif Central (IPA-MAC) conduit, en partenariat avec le Conservatoire botanique du Massif central, les Conservatoires d'espaces naturels et les organisations agricoles, un programme destiné à restaurer et valoriser les « milieux ouverts herbacés » – entendez : ces secteurs de pâture qui ont été délaissés – et à créer une « trame agropastorale » à échelle du massif. L'objectif est triple : maintenir et accroître la richesse faunistique et floristique de ces espaces ; contribuer à la qualité des productions agricoles – on pense notamment aux appellations d'origine protégée ; réaffirmer la valeur historique et culturelle de ces terroirs. La trame pastorale est en voie d'expérimentation sur six sites pilotes, dont les Hautes Chaumes, avec six communes côté Puy-de-Dôme et sept côté Loire. Les financements nécessaires (rémunération des intervenants, achat de matériel...) sont européens (Fonds FEDER) et régionaux.

« Cette opération suscite une grande ferveur, ajoute Louis Murat. On me dit souvent : Bon sang ! mais bien sûr qu'il faut reprendre ces terres, réouvrir nos paysages et retrouver notre patrimoine commun. » ■

1 – La parcelle comporte 25 hectares de « forêt exploitable », avec des arbres « à maturité ou en devenir ». La commune a passé un contrat avec l'ONF pour en assurer une bonne gestion.

2 – Et les relations avec l'établissement continuent. Début septembre, des élèves sont revenus pour débroussailler encore et s'initier au débarrage à cheval.

>>> VIENT DE PARAÎTRE
Le photographe
Paul-André Coumes
vit à Échandelys. L'ouvrage
est disponible en librairie.
Éditions du Rouergue,
160 p. 29 €.



Parlez-moi de bois

« Parlez-moi de bois, y'a qu'ça qui m'intéresse. » C'est à peu près l'invitation que Vianney Taing adresse aux acteurs de la filière bois sur l'arrondissement d'Ambert. Conformément à l'une des préconisations de la loi sur la forêt (2001), les élus des sept communautés de communes de l'arrondissement d'Ambert ont demandé à l'ONF – Bureau d'études de rédiger une charte forestière de territoire, avec « diagnostic, orientations, stratégie et plan d'actions ». Pour commencer à la mettre en œuvre, le Parc, avec l'aide des communautés de communes, a recruté un chargé de mission, Vianney Taing, qui est en poste depuis le 1^{er} octobre 2013.

dont 4 de taille industrielle, et 64 entreprises de seconde transformation (charpentiers, menuisiers, ébénistes). La ressource est abondante, les professionnels sont nombreux, mais... Il y a bien un « mais », sinon on n'aurait nullement besoin de charte. « On prélève, chaque année, moins de la moitié de l'accroissement naturel de la forêt. La récolte pourrait donc être nettement plus élevée sans préjudice, si elle est faite rigoureusement, pour les enjeux environnementaux. » L'une des raisons de ce déficit d'exploitation est l'extrême morcellement de la forêt qui est privée à 90% : 21 453 propriétaires, qui possèdent en moyenne 2 hectares et demi. « Ces propriétaires, dont beaucoup le sont devenus par héritage,

n'ont pas souvent une bonne connaissance de la valeur marchande de leur bien. » Résultat, les bois du secteur se vendent moins cher qu'ailleurs. Et ailleurs cela commence à se savoir, des entreprises viennent ici faire leur marché à bas prix, on a même vu des grumes partir par containers à destination de la Chine. « Le constat est alarmant, parce que la ressource fuit et profite peu, de moins en moins, aux entreprises locales. »

La solution ? « Il ne peut y avoir que des solutions concertées. Ma mission première est de mettre du lien, et du liant, entre tous les acteurs de la filière – propriétaires, bûcherons, scieurs et élus – en collaboration avec les techniciens du CRPF (pour la forêt privée), de l'Union régionale des communes forestières et de l'ONF (pour la forêt publique, essentiellement les sectionnaires des communes). Il est indispensable de proposer de nouveaux modes de commercialisation, mais ce n'est qu'en mobilisant l'ensemble de la profession que nous y parviendrons. »

Pour l'instant, c'est le bois d'œuvre qui est mis au banc d'essai, mais on pense aussi au bois de chauffage, sans perdre de vue l'utilité de la forêt en termes de biodiversité. « L'intérêt d'une charte de territoire est qu'elle permet de chercher des solutions innovantes, de définir des priorités, tout en étant garante de la cohérence d'ensemble et de la prise en compte de tous les enjeux. » ■

1 – Communautés de communes du Haut-Livradois, Livradois-Porte d'Auvergne, Pays d'Ambert, Pays d'Arlanc, Pays d'Olliergues, Pays de Cunlhat et Vallée de l'Ance. Soit 58 communes.

2 – Le Parc assure les frais logistiques (véhicule, bureau et connexions diverses). Son salaire est pris en charge par les communautés de communes, avec une aide de l'Union européenne (FEADER).



Vianney Taing

Isérois d'origine, ingénieur forestier, il a effectué des stages en Nouvelle-Zélande, en Italie, dans le Vercors. Il a vu du pays, il a un regard neuf et sans a priori. Il prend très vite la mesure de son nouveau terrain d'action : « Ici, la forêt est omniprésente, le taux de boisement atteint 57% sur l'ensemble de l'arrondissement, avec de fortes variations selon les communes, de 14% à La Forie à près de 90% à Saint-Éloy-la-Gracière. Les résineux – sapin pectiné, épicéa, pin sylvestre et douglas – sont largement majoritaires, 84%. L'autre trait saillant, c'est la densité de professionnels vivant de cette ressource. On ne compte pas moins de 21 scieries,



Mise au net

Le site Internet du Parc vient de subir un lifting qui n'est pas de pure forme. Accès simplifié et contenu augmenté. Dès l'entrée, un rubrique efficace : *Communiqués, Agenda, À la Une, Coups de cœur*. Le plus sûr moyen de tout savoir de l'actualité du territoire, du Parc et de ses partenaires : manifestations diverses, appels à projets, communiqués de presse, avis de marchés publics... On peut aussi relire la Charte du Parc, réviser son histoire, consulter le trombinoscope des élus et des techniciens ou accéder à la liste des entreprises à reprendre en allant sur www.capactif.com

De là, il est possible d'accéder, « en un clic », au site de la Maison du Tourisme, lui aussi récemment et efficacement restauré. Le visiteur potentiel y trouvera toutes les informations nécessaires pour organiser son séjour. Mais le site est aussi fort utile à l'autochtone : trouver un restaurant selon son goût, une idée de balade dominicale...

— www.parc-livradois-forez.org
— www.vacances-livradois-forez.com

ÉDITO



Tony Bernard,
Président du Parc,
Maire de
Châteldon

Avec le mois de juillet, nous avons passé discrètement le cap de la deuxième année d'application de la Charte du Parc. Au cours de ces deux années, avec les personnels et les élus du comité syndical, nous avons particulièrement veillé à répondre avec plus d'efficacité au besoin de proximité exprimé par les communes, les partenaires et les habitants du Parc. Si l'époque est plus souvent soucieuse d'immédiateté, une actualité chassant l'autre, ce journal témoigne au contraire de l'engagement de nombre d'entre vous pour le Livradois-Foréz. De nombreux exemples démontrent que la force du collectif, l'appétit de rencontre et d'échange d'expérience permettent d'envisager avec optimisme l'avenir de ce territoire.

Ciné Parc accomplit sa mutation vers le numérique et reste fort de la proximité avec ses 26 000 spectateurs annuels, à Jeansagnière une mobilisation exemplaire permet de reprendre la main sur un espace pastoral, le SAGE Dore, fruit d'un long processus de concertation est sur le point d'être définitivement approuvé, 7 communautés de communes de l'arrondissement d'Ambert sont mobilisées pour la forêt, l'inventivité très concrète des prestataires touristiques se retrouve dans la Charte européenne pour un tourisme durable. Nombre d'initiatives comme le projet de Voyage en Livradois-Foréz se fondent sur le besoin de la rencontre et l'espoir de tisser des liens solidaires. Le label Parc naturel régional est une chance pour le Livradois-Foréz, elle doit être saisie par toutes et tous et nous rendre légitimement fier(e)s de vivre ici !

L'Auvergne, côté soleil levant
Journal du Parc naturel régional Livradois-Foréz — n° 26 — Hiver 2013-2014
63880 Saint-Gervais-sous-Meymont
Tél. 04 73 95 57 57 - Fax 04 73 95 57 84 - info@parc-livradois-forez.org
www.parc-livradois-forez.org
Directeur de publication : Tony Bernard
Conception et rédaction : la vie comme elle va
Création graphique : SCOP crescent'O Marat
Réalisation : viceversa-clermont.fr
Impression : Fusium



Tirage : 50 000 exemplaires - N° d'ISSN 2265-5999
Dépôt légal : deuxième trimestre 2013



« Tourisme durable »...

Pour préciser le sens du qualificatif, la Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés (CETD) le définit comme « un tourisme qui concilie les objectifs économiques avec la préservation des ressources indispensables à son existence. Un tourisme qui assure un développement économique inscrit dans le long terme et qui soit respectueux des ressources patrimoniales autant que des hommes : visiteurs, salariés du secteur et habitants des territoires. »

Dans cette perspective, en concertation avec les Parcs du Massif central et avec ses partenaires, le Parc Livradois-Forez met en œuvre un dispositif d'accompagnement des prestataires touristiques qui souhaitent être partie prenante d'une telle démarche. Trente entreprises s'y sont déjà engagées, soit en signant à leur tour la Charte européenne, soit en remplissant les conditions pour bénéficier de la marque « Accueil du Parc ». Nous avons rendu visite à quatre d'entre elles. À leur rencontre, on est tenté de penser que le tourisme durable consiste peut-être simplement à apporter un peu de douceur – qui va de pair avec l'efficacité économique et exige beaucoup d'inventivité – dans un monde que l'on vous laisse le soin de qualifier.

— Contacts :

Benoît Barrès,
b.barres@parc-livradois-forez.org
et Charlène Gosselin,
c.gosselin@parc-livradois-forez.org

© Yoann Loubier



Une part de militantisme

Depuis le Rocher du Guetteur, le regard parcourt un vaste panorama, du Sancy aux Bois Noirs. Et si l'on se retourne... Au pied du Grün de Chignone, voici le gîte de Rochemulet. Un bâtiment comme une émergence horizontale, une coulée de pierre et de bois, qui garde la force de son ancien état de ferme et assume l'élégance et la modernité de sa nouvelle fonction. Sophie Pélissier et Ariane Boillot sont adeptes de la marche : « Quand nous avons décidé de nous installer ici, nous avons simplement dans l'idée d'offrir à nos futurs hôtes un gîte d'étape comme nous aimons – ou comme nous aimerions – en trouvant au cours de nos randonnées. »

Les travaux de restauration ont demandé un certain temps et un certain investissement, d'autant qu'au parti pris esthétique s'ajoutent des choix écologiques affirmés : murs de pierre doublés de briques alvéolées, confortés de plaques de liège et revêtus de placo-impact ; ouate de cellulose dans l'ossature bois ; laine de bois dans les cloisons ; chape de liège et enduit chaux-chanvre pour éviter les ponts thermiques... L'isolation étant sans faille, un seul foyer suffit à chauffer les 200 m² répartis sur deux niveaux, un poêle à bois, avec bouilleur, couplé à une VMC double flux – oui, le procédé est nouveau. Bien entendu, le chauffe-eau est solaire. Ouvert depuis juin 2012, le gîte, d'étape et de séjour, peut recevoir douze personnes que les deux hôtesses souhaitent associer

aux gestes quotidiens de son fonctionnement (utilisation raisonnée de l'eau, de l'électricité, tri) ainsi qu'à la préservation de la nature environnante riche en biodiversité. « Nous avons cette mission de sensibilisation et la marque Accueil du Parc donne davantage de poids à nos arguments. C'est le moyen de montrer que notre démarche s'inscrit dans une politique plus globale, qu'il s'agit d'un engagement citoyen. » Accoudées à la table monastère en chêne rouge, elles revendiquent une part de militantisme, forment des projets : « Nous aimerions organiser davantage de stages, photo, yoga, ethnobotanique... » Ariane Boillot se souvient d'avoir découvert Rochemulet par un beau jour d'été, en voiture décapotable et en écoutant des sonates de Chopin tout au long de la route qui fend la hêtraie. Un émerveillement total. On connaît la suite.

— Gîte d'étape et de séjour
Rochemulet – Sainte-Agathe
09 60 12 72 84
www.giteetaperochemulet.fr
sophie@orange.fr

Invitation à la découverte

Le Centre VTT du Pays d'Ambert, 22 ans au compteur, occupe le 2^e rang national, sur 179, dans le classement de la Fédération française de cyclisme. Une position qu'il doit à la qualité des itinéraires et des services : 15 itinéraires, du très facile au très difficile (325 kilomètres au total), dûment balisés et entretenus par les adhérents bénévoles ; un parc de 40 vélos en location, dont 10 pour enfants ; et la volonté de répondre au mieux aux souhaits des usagers en proposant du sur-mesure. Résultat : 12 000 passages par an sur l'ensemble des sites pour une saison qui dure de Pâques à la Toussaint, avec des pics de fréquentation pendant les week-ends. « La notoriété est acquise, dit sans forfanterie, le président du Centre, Patrick Besseyre, même si nous souffrons toujours d'un déficit d'image parce que, pour les non-Auvergnats, l'Auvergne c'est encore l'ouest, les volcans. » « Nous nous attachons de plus en plus à offrir des produits touristiques orientés famille, adolescents et enfants, poursuit-il. Des produits qui sont une invitation à la découverte des paysages, du patrimoine, et qui favorisent les rencontres. » À titre d'exemple et sans exhaustivité : l'itinéraire « Tous en fourme », avec montée (en minibus) au

col des Supeyres, découverte des pâturages et des burons, descente (à VTT) à Ambert et visite du musée de la Fourme ; des « Balades sous les étoiles » au col des Pradeaux et retour nocturne ; des couplés « Bol d'air et pot de miel » avec excursion à la Miellerie de Beurrières ; un mixte « Bike and Rail », à destination de La Chaise-Dieu ou Sembadel, conçu avec le train touristique d'Agrivap ; etc. Le Centre ambertois est signataire de la Charte européenne du tourisme durable... « C'est dans notre logique. Nous avons déjà un code de bonne conduite du VTTiste comportant quelques recommandations essentielles quant au respect des sites et des autres usagers. Avec la Charte européenne, nous élevons un peu le niveau d'exigence, mais les pratiquants du VTT sont très réceptifs, très soucieux de préserver les territoires qu'ils ont plaisir à découvrir. L'un de nos objectifs sera, à terme, le « zéro déchet », ne rien laisser sur le terrain. » Et espérer une première place au classement FFC ?

— Centre VTT du Pays d'Ambert,
La Gare – Ambert
04 73 82 68 44
www.ambertvtt.fr
ambertvtt@free.fr



Cuisine de rêve

Dans l'étroite vallée, l'auberge du Moulin de Civadoux semble amarrée au bord de la rivière de Chaméane. « Ici, on fait un peu de la résistance, prévient Sophie Domarle. Tous nos plats sont fabriqués par nos soins et tous les produits sont de provenance locale. Ni surgelés, ni plats cuisinés, ni colorants ou additifs. » Ce qu'une sentence, au dos du menu, confirme définitivement : « Ici, pas de bluff. La vérité est dans l'assiette. »

Ici, le menu, c'est tous les jours « gargamelle », une grande assiette complète, composée de chaud et de froid. Selon les jours, gargamelle au cochon ou au canard, à l'agneau ou à la truite, ou encore gargamelle des champs et des bois. Il y a aussi la gargamelle du randonneur, la plus calorique. Aujourd'hui, c'est poisson. Comme à l'habitude, Béatrice, sœur jumelle de Sophie, est aux fourneaux : « L'assiette du jour se compose d'une quenelle de truite cuite en boudin, avec une rata-touille à ma façon, saupoudrée de coriandre (qui provient du commerce équitable) et de poivre. Je dispose par-dessus des escalopes de truite. J'ajoute des lentilles germées, un œuf dur mariné au vinaigre, une quenelle de fromage blanc, deux galettes de pommes de terre aux orties, une aubergine confite... » Précisons que la pisciculture est juste en face, de l'autre côté de la route, et que le pain, lui aussi, est fabriqué maison.

Ses recettes, Béatrice Domarle dit qu'elle les rêve la nuit. « J'ai des flashs, parfois. Ou bien l'inspiration me vient en faisant le marché ou quand je suis

© Yoann Loubier



© Yoann Loubier



© Gîte de Rochmulet



© Yoann Lauthier

doux et durable

Énergie positive

Gisèle et Jean-Claude Bonnet se souviennent d'avoir beaucoup voyagé dans une 4L arborant sur la vitre arrière l'historique autocollant rouge et or « Nucléaire, non merci ». Installés depuis les années 80 à la Ferme de la Roche, ils n'ont pas renié leurs convictions de jeunesse.

Aujourd'hui, sur 18 hectares, ils élèvent une cinquantaine de chèvres, des Alpines, et autant de brebis, des Noires du Velay. Ils produisent des fromages de chèvre, de la viande de chevreau et d'agneau qu'ils commercialisent en vente directe et « semi-directe », c'est-à-dire auprès de petits distributeurs. Avec accueil pédagogique et adhésion à la Route des Métiers.

En 2006, à l'occasion d'un « bilan planète » que leur propose le Parc, ils peuvent vérifier l'adéquation de leurs principes initiaux avec leur activité : « On se disait que nous consommions beaucoup d'énergie pour produire quelques calories. Ce bilan nous a permis de quantifier ce que nous ressentions. »

La quantification est très vite suivie d'effets. Ils rationalisent au mieux les modes de production. Ils se dotent d'un système solaire combiné (chauffage et production d'eau chaude) qui assure 70% de la consommation d'eau chaude pour la maison d'habitation et la fromagerie, laquelle exige des volumes

conséquents. Ils mettent en place une centrale photovoltaïque de 154 m², intégrée à la toiture de la chèvrerie, afin de compenser les dépenses énergétiques de l'exploitation agricole. La SARL Hélios Ferme revend à ERDF l'électricité produite.

Et puisqu'ils en sont à la diversification... « Dans un autre corps de bâtiment qui a été agrandi, nous avons aménagé deux gîtes de groupes, la Fenière et la Ragonne, pouvant accueillir respectivement 10/12 et 14/16 personnes. Nous mettons à la disposition de nos hôtes une grande salle de 80 m², avec coin salon, coin cuisine, matériel de vidéo-projection, etc. » L'isolation est soignée et l'eau chaude de provenance solaire.

Dans la foulée, la superficie en panneaux photovoltaïques a été plus que doublée en utilisant les toitures d'autres bâtiments agricoles. La Ferme de la Roche est ainsi devenue une unité de production à « énergie positive », elle produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme. Sans compter l'énergie de Gisèle et Jean-Claude Bonnet.

— **Ferme de la Roche, Hélios Ferme – Brousse**
04 73 72 26 41
www.elevagedelarochefr.com
chevrerie-de-la-roche@orange.fr
www.gites-helioferme.fr
gites-helioferme@orange.fr

chez un producteur. » Les producteurs, elle les désigne par leur prénom, comme on fait pour les amis, mais en précisant qu'elle les a d'abord choisis « parce qu'ils sont bons » et qu'ils pratiquent une agriculture biologique ou, au minimum, raisonnée. Elle n'avoue qu'une entorse au principe de proximité : « Pour progresser dans le métier, j'ai fait de nombreux stages, dont un à Madagascar, chez le meilleur cuisinier de l'Océan Indien. »

Au menu encore, des repas musicaux, plutôt jazz ou chanson, et un atelier « tricotage et papotage » animé par Alice et Catherine, respectivement mère et voisine des aubergistes. Enfin, l'établissement dispose de 24 couchages répartis entre 4 chalets, le pressoir et une chambre familiale.

— **Auberge du Moulin de Civadoux**
Saint-Quentin-sur-Sauxillanges
04 73 96 81 94 www.civadoux.com
civadoux@civadoux.com



— **L'association Cévennes Écotourisme, en partenariat avec l'association des Parcs du Massif central (IPAMAC), a édité des fiches « éco-gestes » à l'intention des hôtes des prestataires touristiques. Des recommandations qui invitent à de « petits gestes simples pour des vacances nature » : économiser l'eau, l'énergie, trier les déchets, acheter des produits locaux et naturels...**

Prestataires signataires de la Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés

— GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES

Moulin de la Fortie, Viscomtat ,
04 73 51 98 68 www.lemoulinde lafortie.com

Gîte rural d'Agostino, Saint-Flour-l'Étang, 04 73 70 84 40

Un mas en Auvergne, Saint-Ferréol-des-Côtes,
04 73 72 60 46 www.unmasenauvergne.com

Gîte de Coppel, Pérignat-ès-Allier, 04 73 69 58 50

Gîte de Lapierre, Marsac-en-Livradois,
04 73 95 67 72 www.gitedelapierre.com

Chez Palain, Châteldon, 04 73 94 66 15 www.chezpalain.fr

Gîte Pain et Sel, Cunlhat,
04 73 72 31 59 www.pain-et-sel.com

La Clef des Puys, Sermentizon,
06 03 88 72 66 www.laclefdespuys.org

— HÔTELS-RESTAURANTS

Hôtel du Pont de Raffin, Saint-Romain,
04 73 05 49 10 www.hotel-pont-raffin.com

Auberge du Moulin de Civadoux, voir ci-contre.

— ARTISAN

L'Ile aux Crayons, Olliergues, 04 73 72 92 49
www.ileauxcrayons.com

— ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Centre VTT du Pays d'Ambert, voir ci-contre.

Espace VTT n°1, Le Vernet-la-Varenne,
04 73 71 35 32 www.vttauvergne.chez-alice.fr

Lac d'Aubusson d'Auvergne, Courpière,
04 73 53 24 71 www.la-catiche.org

La Forêt de l'Aventure, Cunlhat,
06 72 26 62 47 www.foretaventurecunlhat.com

Établissements bénéficiant de la marque Accueil du Parc

— GÎTES

Chomy le Gîte, Saint-Martin-des-Olmes,
04 73 82 23 65 www.chomylegite.com

Montouroux et Le Château, Valcivières,
04 73 82 33 93 www.deuxgitesavalcivieres.com

Le Perrier*, Valcivières,
04 73 82 34 81 www.gite-du-perrier.fr

La Dordorette, Malvières,
09 62 02 37 82 www.ladordorette.pagesperso-orange.fr

Les Sereines*, La Chaulme,
04 73 95 81 54 www.gites-des-sereines.fr

La Bergerie du Troulier, Vodable-Ville,
04 73 53 71 98 www.labergeriedutroulier.com

Rochemulet, voir ci-contre.

Montcoudoux, Condat-lès-Montboissier,
04 73 72 86 70 www.montcoudoux.com

Hélios Ferme, voir ci-contre.

— CHAMBRES D'HÔTES

Domaine de Gaudon, Ceilloux,
04 73 70 76 25 www.domainedegaudon.fr

La P'tite Maison, Chassagnes,
04 71 76 66 61 www.la-ptite-maison.com

Lac de Malaguet, Monlet,
04 71 00 21 48 www.lac-de-malaguet.com

Domaine de Sault, Dore-l'Église,
04 73 95 08 21 www.domainedesault.fr

Les Cabanes du Marodier, Vodable-Ville,
04 73 53 79 78 www.lescabanedumarodier.com

* Ces établissements sont labellisés Gîtes Panda

Le tour du Livradois-Forez en 51 jours

À ce rythme, il ne restera plus que 29 jours pour parcourir le restant du monde. Mais Jean-Marc Pineau n'a nullement l'intention de battre le record de Phileas Fogg et Jean Passepartout. Il ne songe qu'au plaisir des rencontres.



La tout de « l'étonnant voyageur », comme on dit du côté de Saint-Malo. Il est voyageur, justement, et comédien, conteur, il s'apprête à nous étonner. Son projet : relier en marchant les 162 communes du Parc, soit une distance d'un peu plus de mille kilomètres, au rythme quotidien de 20 « bornes », sans s'accorder la moindre journée de repos. Il ne s'attarde pas sur la performance physique... « J'habite ici depuis trente ans mais il y a beaucoup d'endroits que je ne connais pas et, surtout, j'ai envie de rencontrer les gens. Ma démarche (!) correspond parfaitement à la volonté du Parc de « faire connaître et désirer » ce territoire. D'ailleurs, il a immédiatement encouragé mon initiative¹. » Jean-Marc Pineau a également le soutien de l'ABLF (association des bibliothécaires), dont il est l'un des conteurs, et de l'association Randonnée En Livradois-Forez. « J'ai proposé cette action, un peu symbolique, afin de témoigner des solidarités qui se tissent ici, avec l'ambition d'aider à les renforcer. » C'est par goût du symbole encore qu'il a choisi de commencer son périple le premier jour du printemps, le 20 mars prochain, à Saint-Gervais-sous-Meymont.

Veillée ouverte

Par la route, par des chemins, par des raccourcis, le marcheur arpentera chaque jour le territoire de une à sept communes. « Dans chaque commune où j'arriverai le soir pour faire étape, je proposerai aux habitants une veillée ouverte. Je les inviterai à découvrir des écrivains voyageurs dont je lirai des extraits. Et je convie tous ceux qui le voudront à participer activement, qu'ils aient envie de chanter, jouer une saynète, jouer d'un instrument ou bien danser. Dans les communes où je ne ferai que passer, j'aurai plaisir à répondre à l'invitation d'une bibliothèque ou d'une maison de retraite. Et je m'arrêterai dans chaque mairie. » Il entend aussi rencontrer ceux qui, minoritaires encore, tentent d'inventer des formes de vie plus solidaires, plus écologiques, frugales, en marge de la

féroce économie libérale. Au retour, il s'en fera l'écho dans des conférences, dans un livre, probablement.

Jusqu'à Tombouctou

Oui mais, en attendant, et le soir, la nuit ? « J'ai déjà quelques amis qui sont tout disposés à m'héberger et, à défaut, je solliciterai le gîte et le couvert auprès de la mairie. Sinon, j'irai dormir dans une grange, mais je ne crois pas que j'en serai réduit à cette extrémité. » Il est persuadé qu'en Livradois-Forez on est aussi accueillant qu'en Côte d'Ivoire ou au Mali... On ne vous a pas dit que Jean-Marc Pineau a arpenté un bon peu de l'Afrique !? À cheval sur 2001-2002, mais toujours à pied, il a refait le parcours de l'explorateur René Caillié (1799-1838), de Boké, en Guinée, jusqu'à Tombouctou, au Mali. 1837 kilomètres de marche². En 2008, il a traversé le Sahara marocain en passant par l'Atlas, les cités impériales, avant de rejoindre Tanger. 1 100 kilomètres de plus au compteur. Il a aussi été l'un des organisateurs d'une marche humanitaire, Marseille-Genève, pour l'ONG Santé Sud.

La fin du voyage livrado-forézien est programmée pour le 9 mai, à Saint-Gervais-sous-Meymont. « Au début, j'envisionnais un compte rond : 50 jours. Mais le télescopage avec une journée de commémoration n'était pas très opportun. » La boucle sera bouclée un jour plus tard que prévu initialement. On se souvient que Phileas Fogg a gagné son pari en cumulant 24 heures de décalage horaire. Il y a des connivences de cette sorte entre aventuriers. ■

1 – Le Parc prend en charge une partie de son équipement.

2 – Le récit de cette escapade, Mon voyage à Tombouctou, a été publié aux Presses de la Renaissance et a obtenu le Grand prix des explorations et des voyages de découverte décerné par la Société de Géographie. En 2012, Jean-Marc Pineau a publié, en collaboration avec son fils Anaël, un recueil de poèmes intitulé Cabanes nomades.

NB. Le voisinage avec l'aigle botté (lire ci-contre) est un pur hasard éditorial.

Pour la première fois,
l'aigle botté a été observé
en Livradois-Forez.

On sait qu'il est venu
en couple, qu'il a niché.
On n'a pas vu les petits.
On sait qu'il est reparti.
On espère qu'il reviendra.

© Romain Riols



© Romain Riols

Vivement le printemps

Un matin de juin, alors qu'il était en mission pour l'Observatoire des paysages du côté de Saint-Pierre-la-Bourlhonne, un technicien du Parc aperçoit dans le ciel un oiseau qui l'intrigue. Il dégaîne les jumelles dont il ne se sépare jamais : « L'oiseau volait comme un milan mais il n'avait pas la queue fourchue et le port des ailes était différent de celui de la buse. Ni buse ni milan, j'ai pensé à l'aigle botté. »

Aussitôt, il alerte les naturalistes de la LPO qui se montrent un brin sceptiques : « À brûle-pourpoint, nous avons estimé que l'altitude était un peu trop élevée pour l'installation de cette espèce. » Le technicien, qui n'entend pas que son observation passe pour une vision, et parce qu'il aime bien, comme il dit, « mater les piafs », retourne sur le site dès qu'il peut¹. Et là, plus aucun doute, il s'agit bien de l'aigle botté, et même de deux aigles, l'un, de couleur sombre, l'autre claire. L'un, le mâle à coup sûr, qui part chasser et revient auprès de l'arbre où l'autre, la femelle évidemment, se tient au nid. « J'ai grimpé là-haut souvent pendant une bonne partie de l'été, mais je ne peux pas assurer qu'il y ait eu reproduction. » Ou le couple a gardé le secret d'une naissance, ou les petits n'ont pas survécu.

Doublement fidèle

Protégée depuis 1976, l'espèce est toujours classée en liste rouge, c'est-à-dire considérée comme vulnérable. Ses effectifs maximum sont estimés à 17 000 couples dans le monde, 5 600 en Europe, 650 en France et 130 en Auvergne, avec une forte présence dans l'Allier et, surtout, le Cantal². Ce qui place la région en 3^e position nationale, juste après l'Aquitaine et Midi-Pyrénées.

L'aigle botté, *Aquila pennata* en latin, est le plus petit de sa catégorie, d'une envergure quand même, toutes ailes déployées, de 113 à 138 centimètres. Le mâle pèse jusqu'à



© Francis Journeaux

770 grammes et la femelle, plus forte, peut dépasser le kilo. Généralement, ils arrivent les derniers jours de mars et, sauf incident de parcours, en couple. L'aigle botté est doublement fidèle, à son conjoint et à son site de nidification. Il préfère les habitats semi-forestiers, résineux ou feuillus, peu importe pourvu qu'il y ait à proximité des territoires de chasse variés.

Discret de nature, il s'exalte au moment des parades nuptiales. Le mâle monte dans le ciel en décrivant des spirales étroites jusqu'à 3 000 mètres, il redescend en piqué, ailes à demi repliées, et repart en flèche à son niveau initial. Offrande de proies et apport de rameaux verts ayant scellé ou confirmé l'union, la construction – ou la restauration³ – du nid peut commencer, la femelle y mettant davantage d'ardeur. Elle pond de un à trois œufs blancs, tachetés de brun, qu'elle couve pendant 36 à 38 jours. Pendant cette période, le nourrissage est l'affaire du mâle. Occasion pour lui de s'exercer encore à de vertigineux piqués, fondant sur sa proie à des vitesses prodigieuses.

Au sud du Sahara

L'aigle botté n'est pas matinal. La quête de nourriture ne commence guère avant neuf ou dix heures. Il est essentiellement ornithophage : alouettes, moineaux, grives, merles, pies, corneilles, pigeons, perdrix... tout fait ventre. Il ne dé-

daigne pas les reptiles, surtout les lézards, ni les petits mammifères : campagnols, lapins, écrevilles...

Les juvéniles restent au nid presque deux mois. Il leur faut encore deux bonnes semaines pour maîtriser le vol et deux semaines de plus pour s'élever au-dessus de la canopée et se risquer au piqué.

L'apprentissage est achevé et c'est déjà l'heure de la migration, l'heure de la grande performance. En septembre, les aigles bottés rejoignent leur zone d'hivernage au sud du Sahara⁴. Ils franchissent les Pyrénées, traversent l'Espagne en direction de Gibraltar, survolent le Maroc, l'Algérie, se dispersent entre le Niger, le Nigeria, le Mali ou le Burkina Faso. Le voyage dure plus de trois semaines au rythme de 200 kilomètres par jour, avec des pauses de temps en temps. Fidélité oblige, le retour sera tout aussi éprouvant. À l'heure qu'il est et sauf mésaventure, le couple de Saint-Pierre-la-Bourlhonne est probablement sur les rives du fleuve Niger.

Comment voulez-vous qu'on ne soit pas impatient de voir revenir de tels athlètes ?

1 – Par modestie ou bien pour ne pas aggraver sa réputation de voyeur parmi la gent allée, le technicien souhaite garder l'anonymat.

2 – Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne, éd. Delachaux & Niestlé.

3 – En forêt de Tronçais, le même nid a été utilisé pendant seize années consécutives.

4 – Depuis 2007, le Conservatoire régional des espaces naturels de Poitou-Charentes et la Société pour l'étude et la protection des oiseaux en Limousin conduisent un programme de suivi par satellite des aigles bottés. On peut suivre le parcours de « Thérèse », « Antonio » ou « Pimprenelle » (lesquels sont équipés de balises Argos), sur internet en inscrivant simplement « rapaces.lpo.fr ».

— Les richesses ornithologiques du Livradois-Forez sont encore trop méconnues. N'hésitez pas à faire part de vos observations

— au Parc : 04 73 95 57 57
info@parc-livradois-forez.org

— ou à la LPO Auvergne :
04 73 36 39 79 – auvergne@lpo.fr

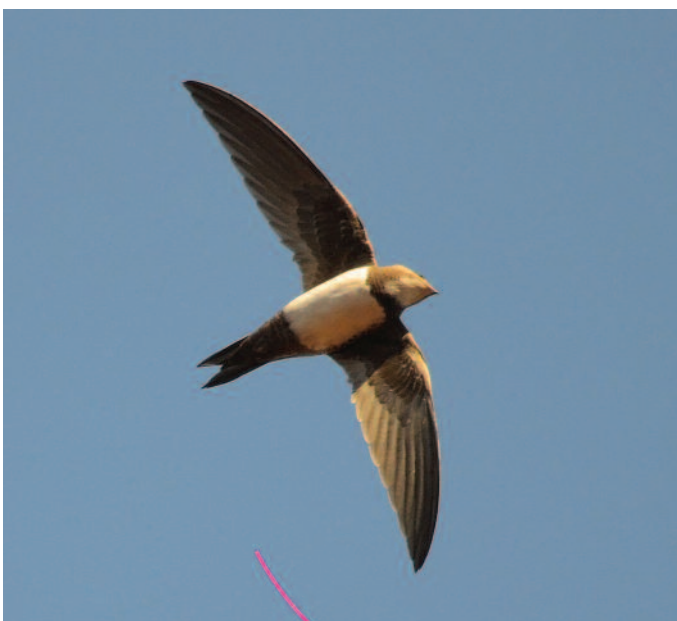
Repéré à Olliergues

Décidément chanceux, le même technicien a également repéré, et c'est aussi une première en Livradois-Forez, des martinets à ventre blanc à Olliergues. « C'est le personnel de l'Office de Tourisme qui m'a signalé la présence d'oiseaux inconnus dans les parages. J'ai d'abord dénombré cinq individus, puis seulement trois ; le printemps n'a pas été très amène, cette année. Mais il est certain qu'un couple a niché et s'est reproduit. »

La venue du martinet à ventre blanc est une bonne nouvelle, mais elle était prévisible. L'espèce se porte plutôt bien, ses effectifs vont croissant. En Auvergne, ils étaient jusqu'ici concentrés en Haute-Loire – gorges de l'Allier et bassin du Puy-en-Velay. Dans la Loire, leur population est conséquente. Venant de l'est ou du sud, il était donc attendu qu'ils colonisent la vallée de la Dore.

Pour eux aussi, on espère une confirmation au prochain printemps. Et s'agissant d'Olliergues, on peut constater, par surcroît, que l'Office de Tourisme a pleinement rempli sa mission d'accueil.

© Christophe Tomati





© Isabelle Levy-Lehman



Un pas de côté

On se donnerait rendez-vous dans les salons du Train Bleu, en gare de Lyon que ceux d'Auvergne n'ont plus tellement l'occasion de fréquenter depuis que des Téoz brimbalants les ont relégués à Bercy.

Mathieu Potte-Bonneville arrive à l'heure dite, vêtu de sombre, sec de corpulence et d'abord cordial. Il parle d'emblée de sa mission à l'Institut français où il est en poste depuis le 1^{er} septembre. « Mon rôle consiste à faire connaître à l'étranger les nouvelles générations de chercheurs en sciences humaines et en philosophie, à mettre « nos » chercheurs en relation avec leurs homologues au Brésil, en Corée ou à Berlin. Il s'agit de se fabriquer une cartographie des savoirs, avec un côté pépinière ou incubateur, comme ces producteurs de cinéma qui choisissent d'accompagner de jeunes réalisateurs. Pour l'année qui vient, je prépare notamment un cycle de rencontres avec des philosophes de l'ouest africain. »

Liberté de ton

Potte-Bonneville... Les Thiernois se frappent le front : Bon sang, mais c'est le fils d'annick et Jean-Claude Potte, respectivement professeur de mathématiques et linguiste, notoirement connus dans la cité coutelière. Les Thiernois ont raison. « J'avais à peine un mois quand mes parents ont quitté Nevers pour venir s'installer à Thiers où je suis resté jusqu'au bac. La ville est chère à mon cœur, j'y ai des souvenirs intenses. » Il est élève au collège Audembron puis

au lycée du Pontel, aujourd'hui lycée Montdory. « C'était une période d'effervescence, avec la création du musée de la coutellerie, l'organisation du Symposium de sculpture, l'ouverture du Creux de l'Enfer. Je participais à l'aventure de la radio locale et découvrais, au micro ou au fil d'interminables discussions politiques, une grande liberté de ton. » Il se souvient qu'il a eu « des profs formidables », il cite en particulier André Boucheix qui lui fait lire Descartes, Bachelard et Marx, qui l'envoie se présenter au concours général des lycées (où il termine 2^e) mais qui le dissuade de s'inscrire en classes prépa'... « Sans doute estimait-il que j'étais d'un tempérament trop anticonformiste. » Il monte à Paris avec l'intention de travailler dans le cinéma, s'inscrit à Censier où l'enseignement est largement pluridisciplinaire, il reprend goût à la philosophie. En 1990-1991, il prépare l'agrégation. « J'avais des lacunes, j'ai lu Aristote et Platon dans une panique permanente. » À quoi il faut ajouter les auteurs du programme : Plotin, Kant et Bergson. Sujet de la première dissertation : « Ici et maintenant ». Débrouillez-vous avec ça. Il se débrouille, il est reçu premier de sa catégorie. Pendant deux décennies, il enseigne la philosophie en région parisienne, d'abord en classes terminales puis en classes prépa' littéraires, à Montreuil-sous-Bois. Des prépa' qu'il a

contribué à mettre en place... Ne lui dites pas que c'est peu conforme à son tempérament, il assure que l'expérience fut passionnante. En 2003, il soutient sa thèse – consacrée à Michel Foucault¹, dirigée par Pierre Macherey – et obtient la mention très honorable à l'unanimité du jury. En 2010, et pour trois ans, il devient président du Collège international de philosophie, une sorte de société savante, en marge des institutions, fondée par un quatuor de choc : François Châtelet, Jacques Derrida, Jean-Pierre Faye et Dominique Lecourt.

Lignes de faille

Mathieu Potte-Bonneville est philosophe de métier, l'affaire est entendue. Mais si, se référant à la vieille étymologie, on le tient pour « ami de la sagesse », on se trompe lourdement. « La philosophie est, pour moi, exercice de la critique. Mais pas d'une critique qui tourne à la rengaine ou qui s'adosse à un corps de grands principes... Quand Foucault critique la prison, il ne le fait pas au nom d'un idéal de justice. Il s'agit de repérer les lignes de faille, de fracture, qui surviennent dans les phénomènes sociaux et qui donnent prise à la contestation. » On fait de grands mouvements de bras pour réclamer du vin au garçon. On craint d'avoir perdu le fil de la conversation... Mathieu Potte-Bonneville parle des manifestations des Indignés à la Puerta del Sol, des printemps arabes « qui sont intéressants précisément parce qu'ils sont déconcertants, non-anticipables ». Il dit que philosophie et militantisme vont de pair. Au tout début des années 90, avec quelques amis, il fonde un groupe au nom offensif « Le couteau entre les dents ». Puis ses membres se dispersent sur d'autres fronts : Act Up, soutien aux intellec-

tuels algériens, collectifs de chômeurs, etc. Ils se retrouvent un peu plus tard pour créer la revue *Vacarme*². « Nous avons éprouvé le besoin de disposer d'un lieu un peu à distance de nos engagements mais qui en soit la chambre d'écho en liaison avec les « savoirs savants » et le monde de l'art. » Un texte manifeste de février 1998 énonce l'ambition de la revue : devenir « un des lieux où quelque chose de nouveau se cherche à gauche ». Quinze ans plus tard, la recherche continue même si « des choses ont infusé à propos de la question gay ou des prisons comme en attestent le mariage pour tous ou la loi Taubira ».

Rotation du corps

On pense tout à coup à la pièce de Jean-Claude Brisville, *Rencontre de Monsieur Descartes avec Pascal le jeune*³. À un moment, le philosophe méthodique dit au rebelle clermontois : « Ce qu'il y a avec vous, c'est que vous ne consentez pas. » Mathieu Potte-Bonneville serait-il de cette obédience ? Il tire quelques bouffées de sa cigarette électronique, boit un peu de vin et, souriant : « La phrase convient parfaitement à Pascal, mais il serait très prétentieux de la prendre pour mon compte ; on consent à tellement de choses... » Modestement, il prend un autre biais en convoquant Sénèque tout occupé *De la Tranquillité de l'âme*. « Au jeune Serenus qui se plaint d'être mal reçu dans Rome, Sénèque donne ce conseil : « On te tient

Mathieu Potte-Bonneville a dirigé le n°29, automne 2004, de *Vacarme*, entièrement consacré à Michel Foucault. Il est aussi rédacteur en chef de la revue *Rue Descartes*, www.ruedescartes.org

à l'écart du tribunal et on t'interdit l'accès des rostrs et des comices ? Retourne-toi donc ! Et tu verras d'immenses espaces, d'innombrables peuples prêts à t'accueillir ! » Une simple rotation du corps suffit à bouleverser toute la perspective. Ce qui m'intéresse de plus en plus, c'est le déplacement, le pas de côté qui permet de décadrer un problème. Il faut, je crois, sortir du cercle des options qui nous sont offertes, miser sur l'inattendu. Ne pas consentir, oui, mais surtout penser à autre chose, avoir une pensée libre, qui dégage des alternatives. » Le 25 décembre 1863, comme s'il se faisait à lui-même ce cadeau de Noël, Victor Hugo écrit⁴ : « Je suis un homme qui pense à autre chose. » On se quitte là-dessus. L'un file à l'Institut français, l'autre retourne à Bercy. ■

1 – Thèse publiée – dans une forme peu académique et sous l'intitulé Michel Foucault, l'inquiétude de l'histoire – aux PUF, collection Quadrige. Du même auteur : D'après Foucault – gestes, luttes, programmes (en collaboration avec Philippe Artières) éd. Points ; Amorce, éd. Les Prairies ordinaires ; Dictionnerfs, éd. Le Bleu du ciel.

2 – Difficilement trouvable dans les librairies d'Auvergne (mais on peut s'abonner), la revue est remarquable notamment par les très longs entretiens avec des intellectuels de fort calibre : Jacques Rancière, Georges Didi-Huberman, Jean-Luc Nancy, Giorgio Agamben... pour ne citer que les entretiens conduits par Mathieu Potte-Bonneville. www.vacarme.org

3 – Éditions Actes Sud Papiers

4 – Choses vues, éditions Gallimard Quarto